

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Préface	9
Remerciements	11
Sommaire	15
Table des abréviations	17
Introduction	19

PREMIÈRE PARTIE LA QUESTION DU JUGE

TITRE 1 – La compétence internationale du juge	35
Chapitre 1 – Le juge étatique	37
Section 1 : La compétence en présence d'une clause attributive de juridiction.....	37
Sous-section 1 : L'admission de la clause attributive de juridiction.....	38
§1. La licéité de la clause attributive de compétence.....	38
A. La licéité en droit français.....	39
B. La portée de la licéité.....	40
C. La licéité en droit libanais.....	42
§2. La validité de la clause attributive de juridiction.....	44
A. Les conditions de validité de la clause attributive de juridiction.....	45
B. Le contrôle de la validité de la clause par la Cour de Justice de l'Union Européenne.....	46
Sous-section 2 : L'extension de la clause attributive de juridiction.....	47
§1. L'extension de la clause attributive de juridiction insérée dans un contrat-cadre.....	48
§2. L'extension de la clause attributive de juridiction insérée dans un contrat d'application.....	50
Section 2 : Le juge étatique compétent en l'absence d'une clause attributive de juridiction.....	51
Sous-section 1 : Les critères de compétence selon le droit communautaire.....	52
§1. L'obligation litigieuse dans le contrat international de distribution.....	53
A. Les critères de la détermination de l'obligation litigieuse...	54
B. Les difficultés de la mise en œuvre de l'obligation litigieuse principale.....	55
§2. Le lieu d'exécution de l'obligation litigieuse principale.....	56
A. La validité de la clause du lieu d'exécution.....	57

B.	La validité de la détermination du lieu d'exécution par référence à la loi applicable au contrat	59
C.	Les difficultés de la mise en œuvre de la détermination du lieu d'exécution.....	61
D.	La mise en œuvre de l'article 5-1-a du Règlement Bruxelles I et le considérant n° 17 du Règlement Rome I... 64	
Sous-section 2 :	Les critères de rattachement selon le droit national	67
§1.	Les critères fondant la compétence de principe.....	68
§2.	Le privilège de nationalité : critère indirecte de compétence exclusive	70
§3.	L'exclusivité absolue : un critère déterminant de compétence exclusive	71
A.	La qualification du contrat international de distribution.....	72
B.	L'importance du critère d'exclusivité dans le contrat de distribution sélective	74
C.	L'importance du critère d'exclusivité dans le contrat de franchise	75
Chapitre 2 –	L'arbitre	79
Section 1 :	L'arbitrabilité	80
Sous-section 1 :	L'arbitre et la réglementation protectrice du distributeur.....	81
§1.	La spécialité du droit libanais.....	82
A.	La controverse doctrinale.....	82
B.	La controverse de la jurisprudence étatique.....	83
§2.	Les solutions de la jurisprudence arbitrale	85
A.	L'application du décret-loi par les arbitres	85
B.	La portée de ces solutions	87
Sous-section 2 :	La conformité du décret-loi libanais n° 34/67 aux principes qui régissent l'arbitrage.....	89
§1.	La conformité aux règles générales du droit positif	89
§2.	La conformité aux principes du droit international privé et aux Conventions internationales.....	91
A.	La conformité du décret-loi au principe d'autonomie de la clause compromissoire	91
B.	La conformité du décret-loi libanais aux Conventions internationales	93
C.	La protection du décret-loi et les démarches prises par le gouvernement libanais en faveur de la libération des échanges.....	94
Section 2 :	La circulation de la clause d'arbitrage	96
Sous-section 1 :	La transmission de la clause compromissoire	96
§1.	La validité de principe	97
§2.	Le fondement juridique	99
Sous-section 2 :	L'extension de la clause compromissoire.....	103
§1.	L'extension de la clause compromissoire incluse dans un contrat-cadre aux contrats d'application.....	103
A.	L'extension de la clause à des signataires du contrat-cadre.....	103

B. L'extension de la clause compromissoire incluse dans un contrat-cadre à un non signataire.....	105
§2. Le fondement juridique de ces solutions	109
Conclusion du Titre 1	111
TITRE 2 – Le juge national et la décision étrangère.....	113
Chapitre 1 – Le contrôle de la compétence du juge saisi	115
Section 1 : Le contrôle de la compétence du juge étatique.....	115
Sous-section 1 : Le contrôle de la compétence indirecte du juge libanais devant un juge français	115
§1. Le critère de la compétence exclusive.....	117
§2. Le critère du lien caractérisé.....	118
§3. La fraude au jugement	119
Sous-section 2 : Le contrôle de la compétence internationale du juge français devant le juge libanais.....	120
§1. Le contrôle de la compétence en vertu du critère français	121
§2. Le contrôle de la compétence directe en vertu des critères libanais.....	122
§3. La modification des conditions d' <i>exequatur</i> en droit libanais.....	123
Section 2 : Le contrôle de la compétence de l'arbitre.....	124
Sous-section 1 : Le contrôle de la convention d'arbitrage.....	126
§1. Le contrôle de la validité de la convention d'arbitrage	126
§2. La conformité des solutions aux besoins du commerce international	127
Sous-section 2 : Le statut de la sentence arbitrale internationale	129
§1. La validité internationale de la sentence arbitrale	129
§2. La validité internationale de la sentence devant le juge libanais.....	131
Chapitre 2 – Le Contrôle de l'ordre public international	133
Section 1 : L'ordre public international et la sentence arbitrale	133
Sous-section 1 : L'ordre public international français et la sentence arbitrale.....	133
§1. La conception générale de l'ordre public international français.....	134
§2. Le contrôle de la sentence rendue contrairement aux dispositions impératives du décret-loi libanais n° 34/67 ..	135
Sous-section 2 : L'ordre public international libanais et la sentence arbitrale.....	137
§1. La conception générale de l'ordre public international libanais.....	137
§2. La portée internationale de la solution libanaise	139
Section 2 : L'ordre public international et le jugement étatique.....	141
Sous-section 1 : L'ordre public international français et le jugement étatique libanais	141
§1. Les effets du jugement libanais	142
§2. Le contrôle de la fraude à la loi	143

§3. L'ordre public international français et le jugement étatique libanais.....	144
Sous-section 2 : L'ordre public international libanais et le jugement français (rendu contre un distributeur libanais).....	147
§1. L'ordre public et la compétence exclusive du juge libanais....	147
§2. La portée de cette solution en droit comparé.....	149
Conclusion du Titre 2	151

DEUXIÈME PARTIE

LA QUESTION DU DROIT APPLICABLE

TITRE 1 – L'application des règles de conflits des lois	157
Chapitre 1 – Le principe d'autonomie en matière de distribution internationale	159
Section 1 : Le choix de la loi applicable	159
Sous-section 1 : L'application de la volonté expresse des parties	160
§1. La reconnaissance du principe.....	160
A. La reconnaissance du principe par le droit positif	160
B. La reconnaissance jurisprudentielle	162
§2. La justification de l'utilisation du principe.....	163
A. Les solutions de la jurisprudence étatique	164
B. Les justifications arbitrales	165
Sous-section 2 : La localisation de la volonté tacite des parties	167
§1. La localisation selon le droit positif	168
§2. La nécessité d'une adaptation en droit libanais	169
Section 2 : La soumission de l'opération contractuelle à plusieurs lois .	170
Sous-section 1 : La soumission à plusieurs lois fondée sur la volonté des parties	171
§1. L'admissibilité du dépeçage en droit positif.....	171
§2. Les limites au dépeçage	173
Sous-section 2 : La soumission à plusieurs lois fondée sur la structure complexe de l'opération	175
§1. Les conditions de cette soumission	175
§2. L'opportunité des solutions	177
Chapitre 2 – La détermination de la loi en l'absence d'une volonté expresse des parties	179
Section 1 : La détermination de la loi applicable par le juge étatique	179
Sous-section 1 : La localisation de principe.....	180
§1. La qualification du contrat de franchise	180
A. La qualification du contrat de franchise en droit français..	181
B. La qualification en droit libanais	182
§2. La prestation caractéristique dans un contrat international de distribution	184
A. La loi du fournisseur : avantages et inconvénients	185
B. La loi du distributeur : avantages et inconvénients.....	186
C. Le critère de l'exclusivité : avantages et inconvénients.....	189

§3. Le critère de la résidence habituelle : avantages et inconvénients	191
§4. Le lieu de conclusion	193
A. L'analyse critique de ce critère	194
B. L'application de la prestation caractéristique par le juge libanais	194
Sous-section 2 : La localisation par exception	195
§1. La mise en œuvre de l'article 4 § 2 du Règlement Rome I	196
§2. La clause d'exception de l'article 4-5 de la Convention de Rome devenu article 4-3 du Règlement Rome I	198
A. Les conditions de la mise en œuvre de la clause d'exception	198
B. Les difficultés de la mise en œuvre de la clause d'exception	200
§3. La soumission à une loi unique : avantages et inconvénients .	202
Section 2 : La détermination de la loi applicable par les arbitres	203
Sous-section 1 : Le recours à la méthode conflictualiste	203
§1. Les règles du siège du tribunal arbitral	204
§2. L'application cumulative de plusieurs systèmes de conflit de lois	206
§3. L'intérêt de cette méthode	210
Sous-section 2 : Le recours à la méthode des critères pertinents ou <i>in concreto</i>	211
§1. Le critère de la prestation caractéristique : critère déterminant	211
§2. Les autres critères accessoires de rattachement	213
Conclusion du titre 1	215
TITRE 2 – La mise en œuvre du droit matériel	217
Chapitre 1 – Les règles de droit matériel directement applicables	219
Section 1 : La Convention de Vienne et les contrats internationaux de distribution	220
Sous-section 1 : L'application <i>ratione materiae</i>	220
§1. Le domaine d'application	220
§2. Les limites	223
Sous-section 2 : L'application supplétive	225
§1. La portée des clauses contractuelles	226
§2. La stipulation de certaines clauses particulières	228
§3. L'attitude du juge libanais	230
Section 2 : La <i>lex mercatoria</i> et les contrats internationaux de distribution	232
Sous-section 1 : Le contenu de la <i>lex mercatoria</i>	233
§1. La mise en œuvre des principes généraux	233
A. Le principe <i>pacta sunt servanda</i> ou la force obligatoire du contrat	234
B. Le principe de l'exécution de bonne foi	235
C. Le principe de l'effet utile	236
§2. La mise en œuvre des règles codifiées	238
A. Les Incoterms	239

B. Les contrats-types	241
C. Les Codes de bonne conduite.....	243
§3. L'application des usages.....	244
A. L'application exclusive des usages.....	245
B. La Convention de Vienne : un usage du commerce international ?.....	247
Sous-section 2 : La juridicité de la <i>lex mercatoria</i>	250
§1. La juridicité selon la doctrine	251
§2. La juridicité selon la jurisprudence	253
Chapitre 2 – Le droit matériel directement applicable par exception	257
Section 1 : La mise en œuvre de l'exception d'ordre public	257
Sous-section 1 : Les différentes notions d'ordre public.....	258
§1. La différence entre l'ordre public interne et l'ordre public international	259
§2. La différence entre l'ordre public de droit international et l'ordre public véritablement international	261
§3. L'esquisse de la Convention de Vienne	262
Sous-section 2 : La notion d'ordre public et les lois de police	263
§1. L'ordre public de direction et les lois de police	263
§2. L'ordre public de protection et les lois de police	264
§3. Ordre public et loi de police : convergence ou divergence	265
Section 2 : La mise en œuvre des lois de police	267
Sous-section 1 : Les lois de police de protection de la partie faible	268
§1. La protection lors de la formation du contrat	268
A. L'application de la loi Doubin <i>ratione materiae</i>	269
B. La protection de l'exclusivité selon la loi Doubin	270
C. La nouveauté apportée par la loi Doubin	272
D. La qualification de la loi Doubin	275
§2. La protection lors de l'exécution du contrat	277
A. L'intérêt commun dans le contrat international de distribution	278
B. Les conditions d'attribution du droit à l'indemnité	280
C. L'application immédiate du droit à l'indemnité	282
D. Le droit à l'indemnité en droit comparé.....	283
Sous-section 2 : L'incidence des lois de police de régulation du marché sur les clauses du contrat	286
§1. La clause de protection territoriale absolue	288
A. La validité de la clause territoriale absolue.....	289
B. La solution du droit libanais retenue en matière de distribution interne	293
C. La portée de ces solutions en droit comparé franco-libanais.....	294
§2. Les clauses qui limitent la liberté du distributeur avec son fournisseur.....	296
A. La clause d'approvisionnement exclusif.....	296
B. La clause de fixation des prix	299
C. La clause de non-concurrence.....	302
§3. Les clauses limitant la liberté du distributeur avec ses clients.....	304

Table des matières	449
A. La clause de garantie et de service après vente.....	305
B. Les clauses affectant la liberté du distributeur de choisir ses acheteurs.....	306
Conclusion du titre 2	309
Conclusion générale	311
Annexes	315
Bibliographie	403
Index Alphabétique	439
Table des matières	443